

SAVON PATE SUPERDEGRAISSANT

REF. S224Z

Renseignements administratifs concernant l'entreprise		Date de mise à jour	01/10/2009
1.1	DISTRIBUTEUR : GLOBAL HYGIENE		
1.2	Adresse complète : 64 route de Chevigny 21130 AUXONNE Tél + 33 3 80 27 10 10 Fax + 33 3 80 27 10 00 E-mail : commercial@global-hygiene.fr		

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT

1.1 Nom commercial: SAVON PATE SUPERDEGRAISSANT

1.2 Détergent en pâte pour usage personnel (lavage des mains)

1.4 Téléphone d'urgence: centre anti-poisons Université de Turin 011 637637

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Le produit, dans les conditions d'emploi pour lesquelles il est destiné, ne présente pas de risques pour les utilisateurs. Cependant, le contact répété et prolongé, (accompagné d'une hygiène personnelle insuffisante), peut causer des rougeurs de la peau, irritations et dermatites de contact.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 mélange de substances détergentes (tensioactives et surgraissantes)

3.2 Préparation NON DANGEREUSE

3.3 Voir Point 2.5:

3.4 Phrases: PAS APPLICABLE

3.5 Nomenclature INCI des composants : AQUA, CALCIUM CARBONATE, CELLULOSES, SODIUM TRIDECETH SULFATE, PALMITIC ACID, STEARIC ACID, COCAMIDE DÉESSE, SODIUM CHLORIDE, PARFUM, LIMONENE, METHYLCHLOROISOTHIAZOLINONE, C.I 15985.

3.6 discrétion : ND

4. PREMIERS SECOURS

Ingestion: Rincer la bouche avec eau. Ne pas vomir. Ne rien ingérer. En cas de malaise, consulter un médecin et lui montrer cette fiche de sécurité ou l'étiquette du produit. Si contact avec la peau, laver à l'eau courante. Si contact avec les yeux, laver immédiatement, de préférence à l'eau courante, paupières ouvertes en utilisant du bain oculaire ou sous la douche. Si nécessaire, consulter un spécialiste.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Ils peuvent produire des fumées anhydrides carboniques contenant monoxydes de carbone et oxydes de phosphore en cas d'implication en incendies de proportions vastes.

Moyens d'extinction appropriés : poudre, mousse, sable et jet d'eau sous pression.

SAVON PATE SUPERDEGRAISSANT

REF. S224Z

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Contenir et recueillir le produit avec des matériaux absorbant (sable ou sciure) et envoyer à l'écoulement. Il peut rendre le plancher très glissant. Ne pas jeter dans les égouts les eaux de lavage, ne pas mélanger avec autres matériels de refus.

7. MANIPULATION EST STOCKAGE

7.1 Manipuler le produit dans son emballage d'origine

7.2 Stocker le récipient fermé hermétiquement, si possible loin de sources de chaleur

7.3 Produit pour usage personnel.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 valeurs limite d'exposition : ND

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 ASPECT: Pâte homogène

ODEUR : parfumé (note d'agrumes)

9.2 PH NEUTRE, 7,5 - 8,5,

POINT / INTERVALLE D'ÉBULLITION: > 100 °C

INFLAMMABILITE Non inflammable

DANGERS D'EXPLOSION : ND

PROPRIETES COMBURANTES : ND

PRESSION DE VAPEUR : N.D.

DENSITÉ RELATIVE: , 25 °C,; ca. 1,1

SOLUBILITE DANS L'EAU : Totale

LIPOSOLUBILITE : Émulsifiable

COEFFICIENT DE RÉPARTITION: N.D.

DENSITE DE VAPEUR: Plus lourd que l'air.

9.3 AUTRES RENSEIGNEMENTS

10. STABILITE ET RÉACTIVITÉ

10.1 CONDITIONS À ÉVITER : rien en particulier.

10.2 MATÉRIERES À ÉVITER : tenir à l'écart d'agents oxydants.

10.3 PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUSE: ND

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité orale (rat) : LD50 supérieur aux 5.000 mg. / Kg.

Toxicité cutanée (lapin) : LD50 supérieur aux 5.000 mg. / Kg.

Autres renseignements : Les composants du produit ne figurent pas dans les listes des substances cancérigènes et mutagènes

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 TOXICITE AQUATIQUE Modérément toxique pour les organismes aquatiques LC50 fish: au-delà 250 mg/l. EC50 Daphnia: au-delà 50mg/l. EC50 Algues: au-delà 200 mg/l.

12.2 MOBILISE : N.D.

12.3 DEGRADABILITE : Aisément biodégradable. Le produit peut être considéré "AISÉMENT BIODÉGRADABLE" comme prévu par le règlement NOUS n. 648/2004

12.4 POTENTIEL DE BIOACCUMULO : N.D.

12.5 AUTRES EFFETS INDESIRABLES N.D. Ne contient pas de NONILFENOLI

SAVON PATE SUPERDEGRAISSANT REF. S224Z

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Ne pas mélanger avec d'autre matériel à éliminer. Eliminer conformément aux réglementations locales et nationales

Code du refus: 20 01 29-30

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Emballage : Substance non dangereuse

Transport : route et chemin de fer

Symboles de danger : ND

Pas sujet aux liens ADR

15. INFOMATIONS REGLEMENTAIRES

Le produit est classifié sur la base des critères établis par la directrice CEE 67/548 et ajustements suivants pour le contrôle des Substances et Produits Dangereux . Il n'est pas concerné par l'étiquetage "Produits dangereux".

Règles relatives aux références D.L 16/07/1998 N. 285. Directive 2001/58/CE et ajustements suivants :

D.M 07/09/02. Reg. NOUS 648/2004 règlement REACH (NOUS) N. 1907/2006

16. AUTRES INFORMATIONS

TÉLÉPHONE D'URGENCE: 011 9947760

Centre anti-poisons Université de Turin 011 637637

Centre anti-poisons Osp. Niguarda de Milan 02 66101029

Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date du 01/10/2009. Ils sont fournis dans le but de permettre l'utilisation, le stockage, le transport et l'élimination du produit de la façon la plus correcte et la plus sûre. Ces renseignements ne doivent pas être considérés comme une garantie de la qualité du produit.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu.

Il ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Le produit est conforme à la norme relative aux produits cosmétiques, il Lit 713/1986 et modifications suivantes et ajournements, il a été soumis à l'évaluation chimique biologique d'organisme préposé et il a été jugé CONFORME À L'USAGE